

sur place que le protocole du notaire auquel se sont adressés les châtelains. Mieux encore, une publication a suivi<sup>1</sup>.

Hélas! le lecteur attentif fait souvent la grimace: «le baron et la baronne de Podesta», «le professeur Stiernon», «Pierre-Louis de Saumery», «de la Quintinte», «Stadtouder», «Serme»; Yans au lieu de Jans, Vignole au lieu de Verniole, etc.

L'auteur prend les s pour des f, en outre. De lecture aisée, à moins qu'ils ne soient en mauvais état, les manuscrits du XVIII<sup>e</sup> siècle tendent un piège: les s minuscules ne sont pas toutes tracées comme elles le sont aujourd'hui; à l'intérieur des mots, elles ont ordinairement une apparence qui trompe les novices: jusqu'à ce qu'ils apprennent à voir la petite barre horizontale tracée à mi-hauteur grâce à laquelle la distinction se fait sans coup férir, ils les prennent pour des f. Les mots sont pourtant presque toujours plus qu'assez parlants. Nul donc ne devrait lire, et moins encore imprimer «maifon», «maffons», «poffeffion», «auffi», «deffus», «deffous», «Monfieur» etc. «Mesureur fermenté» (aujourd'hui assermenté) est particulièrement drôle. Ce n'est pas grave, la rectification étant aisée.

Ce qui l'est, en revanche, c'est de transcrire de manière inattentive un nom propre par ailleurs inconnu. Trois menuisiers, trois frères, ont travaillé au château: Gilles, Michel et Joseph Halizoul; ils signent très lisiblement<sup>2</sup>. Leur nom devient Halouzel dans la publication...

L'auteur, à qui l'on ne marchandera pas les félicitations pour son enquête, aurait dû se faire aider et se faire relire. Le comité de lecture n'aurait fait que son devoir en l'invitant, avec une ferme bienveillance, à remettre son ouvrage sur le métier.

Une vérification exhaustive prendrait beaucoup de temps. En effet, un beau désordre règne présentement dans la liasse. Les actes ne sont pas reliés; cas fréquent pour les protocoles notariaux, cauchemar pour les lecteurs comme pour les archivistes.

Me voilà une fois de plus dans le rôle de censeur sans l'avoir voulu le moins du monde. J'en ai pris le risque, à vrai dire, en acceptant de rédiger la notice du château dans le superbe livre en préparation au sujet du patrimoine exceptionnel de la Wallonie.

P. COLMAN

## QUI VA REFUSER DE DIRE « MAC'S » ?

Le Musée des arts contemporains de la Communauté Wallonie-Bruxelles s'installe dans le prestigieux ensemble du Grand-Hornu, aménagé à cet effet par Pierre

<sup>1</sup> *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 108, 1996, p. 207-239.

<sup>2</sup> Archives de l'État à Liège. Notaire Vignerot, 23.6.1706 et 12.5.1709 (le notaire, lui, déforme en «Halizen»). Le nom de Halizoul est introuvable dans les ouvrages de référence comme J. HERBILLON et J. GERMAIN, *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane*, t. 1, Bruxelles, 1996 et Fr. DEBRABANDERE, *Verklarend woordenboek van de familiennamen in België en Noord-Frankrijk*, Bruxelles, 1993.



Hebbelinck, l'architecte liégeois dont le projet de restauration pour la Halle aux viandes est encore dans les mémoires. Un acronyme, un de plus, s'est imposé : MAC's. Nul n'a donc objecté que cela «sonne» fort «fast food»? Si, sans doute, mais en vain.

La mode vient des États-Unis, comme bien d'autres. C'est, je crois, le MoMA qui l'a lancée. La très conservatrice Angleterre l'a suivie : le Victoria and Albert Museum est devenu le V&A.

«Grand Curtius», tout bien réfléchi, c'est ringard!

Encore un argument contre. Mais comme dit à peu près le proverbe «Plein sac d'arguments vaut moins que pleine main de puissance».

P. C.

---

### POUR COUILLE CONFORME

La notice relative au château de Warfusée dans «Le grand livre des châteaux de Belgique»<sup>1</sup> est déparée par une coquille: la naissance de Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont(1716-1771) est située en 1776. Pas de quoi fouetter un chat, puisque l'erreur saute aux yeux. Voire! Elle a pris racine, comme bien d'autres: elle se retrouve dans la publication somptueuse qui met en valeur le patrimoine majeur de la Wallonie. La voilà fort exposée à connaître une large diffusion, les auteurs attentifs à souhait n'étant pas légion.

P. C.

---

### COTISATIONS 2003

Avec le présent numéro, l'IAL a fait paraître cette année 4 *Chroniques* ainsi que le *Bulletin* CXI, que les membres vont bientôt recevoir. Afin de pouvoir continuer à mener le rythme des publications, nous invitons nos membres à verser dès à présent le montant (20 €) de leur cotisation au CCP 000-0125804-92 (IAL, 13 quai de Maastricht, 4000 Liège) au moyen du bulletin de virement ci-joint. Nous vous en remercions et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2003.

<sup>1</sup> GENICOT L.-F. (dir.), *Châteaux de plaisance*, Bruxelles, 1977, p. 283-284.

